



## PROCES VERBAL CONCOURS ARBITRE CF Réunion du 23 mars 2015

**Destinataires :** Comité Directeur – Ligues – Comités – Membres du Jury – CFO - Membres commission d'interrogations s/c INFBB

Pièce jointe : 0

### Présents

Bernard GAVA – Matthieu SOUCHOIS - Frédéric CHALOUPY – Bruno VAUTHIER

**Coordonnateur :** Nicolas MAESTRE

**Excusé :** Luc MURILLON

### Ordre du Jour de la réunion du Jury National du 23 mars

1. Décisions sur les épreuves CCF : Validation des évaluations des épreuves passées par les candidats en Ligue
2. Evaluations terrain en CCF (Epreuve E8)
3. Demande de dérogations pour la deuxième évaluation
4. Le nombre de rencontres officiés en PNM
5. Logistiques Epreuves Ponctuelles
6. Composition des commissions d'interrogation
7. Listes des examinateurs composant la commission d'interrogation
8. Date du jury national à l'issue des épreuves terminales
9. Camp préparatoire au concours
10. Récapitulatif des échéances

### 1- Décisions sur les épreuves CCF : Validation des évaluations des épreuves passées par les candidats en Ligue

- Toutes les ligues ont participé en inscrivant 1 ou plusieurs candidats au concours
- **141 arbitres se sont inscrits** dans les formations proposées par les ligues (contre 232 en 2014).
- **48 abandons** en cours de formation (*82 abandons en 2014*). Il est constaté que les candidats pas sérieux ou manquant de motivation abandonnent rapidement. De même il est intéressant de noter que figurent aussi dans ce chiffre des candidats venant s'informer sur le concours pour commencer la formation en vue d'une inscription en 2016.
- **6 candidats** ne peuvent poursuivre la 2<sup>ème</sup> série d'épreuves pour cause d'épreuves CCF non validées, non conformes aux échéances et/ou aux critères de réussites fixés
- **87 arbitres** seront donc convoqués aux épreuves terminales (93 avaient été convoqués en 2014 au final). Parmi eux 3 ont fait le choix de conserver leurs notes acquises aux épreuves terminales du concours 2013 ou 2104 et ne se présenteront pas aux épreuves de 2015. Ils doivent fournir la preuve de leurs évaluations ainsi qu'un engagement écrit dans leur choix.

**Décision du jury : le jury valide l'ensemble des résultats présentés ci-dessus**

En tenant compte du fait que les CRO ont une connaissance maîtrisée de la mise en œuvre du concours, il est décidé, pour la prochaine session, de porter de 2 à 3 le nombre d'évaluations pour l'épreuve E8 dans l'intérêt des candidats.

Le jury demande l'envoi d'un questionnaire aux candidats 2014 pour avoir un retour sur le recul de la formation. Nicolas MAESTRE est chargé de s'occuper de cette action.

● Répartition par Zone :

Nombre de candidats admis à passer les épreuves terminales par Zone	2014	2015
OUEST	24	11
SUD EST	17	20
EST	17	17
NORD	27	16
SUD OUEST	18	9
CENTRE	12	16

● Répartition par Ligue :

ZONE	LIGUE	NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS	NOMBRE D'ARRETS EN COURS DE FORMATION	NOMBRE D'ECHECS AU CCF (Formation Continue)	NOMBRE DE CANDIDATS CONVOQUES AUX EPREUVES TERMINALES
SUD EST	ALPES	7	2	0	5
EST	ALSACE	7	1	0	6
SUD OUEST	AQUITAINE	8	3	0	5
CENTRE	AUVERGNE	6	3	0	3
OUEST	BASSE NORMANDIE	5	2	0	3
CENTRE	BOURGOGNE	3	0	0	3
OUEST	BRETAGNE	4	0	0	4
CENTRE	CENTRE	12	9	0	3
EST	CHAMPAGNE ARDENNE	8	2	1	5
SUD EST	COTE D'AZUR	10	4	1	5
EST	FRANCHE COMTE	6	5	0	1
NORD	HAUTE NORMANDIE	5	2	1	2
NORD	ILE DE France	7	1	0	6
SUD EST	LANGUEDOC ROUSSILLON	6	2	0	4
SUD OUEST	LIMOUSIN	1	0	0	1
EST	LORRAINE	7	2	1	4

CENTRE	LYONNAIS	9	2	0	7
NORD	NORS PAS DE CALAIS	7	0	0	7
OUEST	PAYS DE LOIRE	3	2	0	1
NORD	PICARDIE	2	1	0	1
OUEST	POITOU CHARENTE	5	3	0	2
SUD EST	PROVENCE	9	1	2	6
SUD OUEST	PYRENEES	3	0	0	3
<b>TOTAUX</b>		<b>140</b>	<b>47</b>	<b>6</b>	<b>87</b>

### Commentaires

Ce nombre significatif d'arbitres en formation révèle un réel succès du concours. Si l'on peut noter qu'il y a moins de candidats que lors de la première session cela peut s'expliquer par le fait que les candidats comprennent mieux le sérieux de la formation et les Ligues sont réellement mieux organisées et préparées. Dans l'avenir, il est nécessaire de sensibiliser les candidats sur la préparation sérieuse et rigoureuse exigée par le concours notamment sur une pratique répétée au niveau PNM. Il s'avère que les candidats n'ayant pas l'habitude de ces niveaux de pratique, ont des difficultés à suivre et de ce fait abandonnent le concours. Le jury observe que les deux Zones du Sud-Est et de l'Est ont plus de candidats aux épreuves terminales qu'en 2014. La formation a conduit les Ligues à faire un effort en inscrivant plus de candidats.

## 2- Evaluations terrain en CCF (Epreuve E8)

### 2.1 - Candidats session 2015

ANNEE	2014	2015
Moyenne des candidats après 2 évaluations terrain	14,03	13,43

Le jury remarque une diminution significative sur la moyenne globale s'expliquant soit par la baisse de performance des candidats, soit par un meilleur retour des évaluateurs et une prise de conscience dans une surévaluation des candidats.

### 2.2 - Aide à la formation pour les évaluateurs

Nicolas MAESTRE fait un compte rendu sur la formation en distanciel proposée aux évaluateurs. Une vidéo d'un match a été proposée aux observateurs qui devaient, en retour, transmettre leur évaluation sur les 2 arbitres officiant sur la rencontre en utilisant les critères fournis pour le concours.

- **Résultats sur l'arbitre observé en repère 1 :**
  - ▶ Moyenne de l'ensemble des évaluateurs du Concours **(30) : 12,7**
  - ▶ la note la plus haute : **15,5**
  - ▶ la note la plus basse : **9,4**

Ecart relevé 6 points entre la note la plus basse et celle la plus haute
- **Résultats sur l'arbitre observé en repère 2 :**
  - ▶ Moyenne de l'ensemble des évaluateurs du Concours (30) : **12,7**
  - ▶ la note la plus haute : **15,7**
  - ▶ la note la plus basse : **9,2**

Après avoir vu la correction type, les réflexions de certains évaluateurs ont déclaré analyser

avec plus de repères et maîtriser les prestations des candidats arbitrant en CDF.

### **Réaction du Jury national.**

Suite à cette simulation, au travers cet exercice, il apparaît des écarts encore trop importants dans la façon d'évaluer.

Préconisation :

1°- Réitérer cet exercice fin juin début juillet, avec correction type pour continuer à former les évaluateurs en précisant que celui-ci fait partie de la formation.

2°- Validation des évaluateurs (groupe restreint) en juillet-août pour le concours 2016

3°- L'INFBB, en collaboration avec la CFO, proposera un stage de formation sur le thème de l'évaluation

Remarque :

- 115 évaluateurs ont été validés sur 145 demandés pour la session 2105
- Moins de 50 de ces évaluateurs ont observé et évalué pour le concours au final
- 30 ont participé à la formation à distance. Le jury espère que la totalité des évaluateurs se teste et se corrige s'il y a lieu à partir de cette action de formation

### **3- Demande de dérogations pour la deuxième évaluation**

Parmi 801 évaluations en CCF au total, 1 seule demande de dérogation. Le jury suite aux arguments présentés, accorde une dérogation exceptionnelle pour différer la deuxième évaluation au-delà de la date limite.

### **4- Le nombre de rencontres officiés en PNM**

Un des prérequis pour s'inscrire au concours est d'officier régulièrement en PNM. Une dizaine de candidats a toutefois très peu officié dans cette division avant la clôture des évaluations (5, 4 voire 3 matchs). Le terme régulièrement n'étant pas assez précis, le jury national doit déterminer le nombre minimum de rencontres pour le concours 2016. Un additif au règlement sera intégré à l'actuel pour définir exactement le nombre.

### **5- Logistiques Epreuves Ponctuelles**

Le jury fixe les modalités de la logistique faisant suite au CCF et aux épreuves ponctuelles  
En accord avec la CFO, l'INFBB :

- Informe les candidats éliminés par courrier
- Transmet pour la suite du concours, les convocations individuelles aux candidats (par mail avec AR) et copies aux Ligues (par mail) pour mercredi 25 mars 2015
- Convoque les membres de la commission d'interrogation officiant dans les épreuves ponctuelles en leur transmettant tous les éléments pour faire passer les épreuves.

### **6- Composition des commissions d'interrogation :**

Validation par le jury national des commissions d'interrogation dans les Zones

**Liste des centres, dates et lieux du concours :**

<b>ZONE</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEU</b>
OUEST	19 avril	Angers
SUD EST	19 avril	Aix en Provence
EST	18 avril	Tomblaine
NORD	19 avril	Villers-Bretonneux
SUD OUEST	26 avril	Mont de Marsan
CENTRE	19 avril	Vichy

**7- Listes des examinateurs composant la commission d'interrogation**

Le jury désigne les membres des commissions d'interrogations pour la deuxième partie du concours appartenant au corps des RTZ, des responsables de formation (entre 2 et 4) selon les zones et d'un ou deux techniciens (entraîneur reconnu, CTF ou CTS).

**8- Date du jury national à l'issue des épreuves terminales**

Le jury fixe sa réunion de délibération avec proclamation et classement des admis au concours le 11 juin 2015 à 20 h.

Le jury national a proposé aussi que l'arbitre classé à la 1ère place soit sélectionné à titre de félicitation, de récompense et d'encouragement pour participer au cursus des stages nationaux de perfectionnement

**9- Camp préparatoire au concours**

Le jury commente le projet de camp estival (*du 19 au 24 juillet 2015*), élaboré par la CRO des PDL, en partenariat avec le club de Cholet Basket. Greffée sur le stage, une formation préparant au concours CDF est proposée aux arbitres. Le jury encourage et suivra avec attention cette initiative.

L'objectif dans un premier temps est de créer un camp national de préparation au concours CF. Cette formule permettrait de condenser le temps de préparation sur une période plus courte pour tenter d'alléger l'investissement personnel très important nécessaire en cours de saison et réduire le nombre de weekends ou soirées de formation (*travail de rapports d'auto-évaluation, d'incidents, clips vidéos..*), obstacle pouvant limiter le nombre de candidats accédant au concours.

**10-Récapitulatif des échéances**

1 <sup>er</sup> avril 2015	Convocation des candidats aux épreuves terminales
18/19 et 25/26 avril 2015	Epreuves terminales
11 juin 2015	Réunion du jury national
12-13 juin 2015	Réunion CFO : validation des accessions au groupe CF
Été 2015	Validation des évaluateurs pour le concours 2016

Rédacteur	Vérificateurs	Approbateur
Nicolas MAESTRE Responsable Technique de Zone	Bernard GAVA Président de l'INFBB Frédéric CHALOUPY Président de la Commission Fédérale des Officiels Matthieu SOUCHOIS Directeur du Pôle Formation	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2015-03-23 2-INFBB PV JURY NATIONAL-NME-VFIN.docx	